CONVENTION NATIONALE.

OBSERVATIONS

A LA CONVENTION NATIONALE,

Sur le projet d'établissement d'une école centrale des travaux publics,

PAR CALON (de l'Oise), député à la Convention nationale ;

IMPRIMÉES PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LE projet d'établissement d'une école centrale des travaux publics est une de ces grandes vues qui doivent fixer l'attention du législateur, puisqu'il s'agit d'imprimer à des arts précieux, trop long temps négligés, un mouvement d'harmonie et d'ensemble capable de diriger le développement ou d'accroître l'étendue des connoissances les plus utiles à la société.

Mais, pour retirer de tels instituts les avantages qu'on a droit d'en attendre, il faut bien se garder de cumuler des rapports qui n'ont aucune connéxité, et de compromettre le développement et la perfection des arts, en dirigeant l'application sur trop d'objets à la fois, ou qui comportent séparément ou isolément des opérations et des résultats totalement différens.

En applaudissant aux vues sages qui vous sont présentées au nom de vos comités, je vous dois néanmoins quelques observations que m'a fait naître le discours qui précède le projet de décret.

Elles sont relatives aux ingénieurs-géographes.

Je vous les présente avec d'autant plus de confiance, que plus de quarante années de service, en qualité d'ingénieur-géographe militaire, m'ont donné dans cet art une expérience qui peut aujourd'hui tourner utilement au profit de la chose publique.

Les ingénieurs-géographes sont des artistes nécessaires et indispensables aux officiers généraux et aux états-majors des armées pour établir l'état et les opérations de la guerre. C'est par leurs secours, et à l'aide de leurs travaux, que ceux qui dirigent les opérations militaires acquièrent la connoissance exacte des terreins occupés par les armées, des positions ennemies et des postes importans qu'il est besoin d'emporter ou de s'assurer; c'est par le moyen des cartes et plans dressés par des ingénieurs habitués au coup-d'œil et exercés à figurer un pays à vue, même sous le feu de l'ennemi, que l'attaque et la défense acquièrent une certitude et un ensemble qui amènent les succès ou corrigent les hasards malheureux de la guerre.

L'institution des ingénieurs-géographes militaires remonte à plus de cent ans. Les nombreux services qu'ils ont rendus sembloient faire un devoir au gouvernement de conserver d'aussi précieuses ressources. On ne sait par quelle fatalité, au moment où on alloit en avoir le plus grand besoin, *Bureau de Puzy*, officier du génie, émigré, parvint à faire adopter, par l'Assemblée constituante, la proposition perfide de leur suppression, sur l'insidieux motif que les officiers du génie pourroient remplacer aux armées les ingénieurs-géographes; ce qui n'est point arrivé.

Le dépôt général de la guerre où se trouvoient ci-devant attachés les ingénieurs géographes, m'ayant été confié, j'ai eu occasion de reconnoître par moi-même ce que je viens de vous annoncer. Les généraux et les états-majors des armées me demandoient continuellement et

avec la plus grande instance de leur procurer des ingénieurs-géographes militaires : convaincu de l'extrême besoin qu'ils éprouvoient à cet égard, j'ai choisi parmi ceux employés au dépôt, à la levée, à la construction des cartes, les plus capables de répondre aux vues des généraux. J'ai mis tous mes soins à en perfectionner d'autres, et je puis assurer la Convention qu'il existe au dépôt général de la guerre plus de vingt ingénieurs en état de suivre les opérations de la campagne prochaine.

C'est ainsi que j'ai suppléé à la mesure désastreuse combinée par un traître, sans doute pour livrer sa patrie à la merci des hordes étrangères.

Je pourrois donner de plus grands développemens à ce que je viens de vous avancer : ce sera l'objet d'un travail particulier que je me propose de vous soumettre; mais en ce moment il me suffit de vous avoir démontré l'importance et l'utilité des ingénieurs-géographes, parce qu'il suit de là la nécessité de pourvoir à ce qu'il en soit formé de bons, et que l'étendue des services essentiels qu'ils sont dans le cas de rendre, ne permet pas d'être indifférent sur les moyens de procurer à ceux qui se destinent à cette profession, les connoissances qui leur sont indispensables pour l'exercer.

Le rapporteur semble annoncer que l'école centrale des travaux publics comprendra une série d'enseignemens pour les ingénieurs-géographes. Je puis affirmer que cette classe n'obtiendra aucun succès dans l'école proposée. Sans doute les connoissances physiques mathématiques qui y seront démontrées, sont indispensables à toutes les classes d'ingénieurs : mais où se trouve terminée l'étude des ingénieurs militaires des ponts et chaussées, des mines ou constructions, là seulement commence l'apprentissage des ingénieurs-géographes. Il faut alors qu'ils aillent sur le terrein appliquer les connoissances théoriques qu'ils ont reçues, et qu'ils recommencent, pour ainsi dire, un nouveau cours pratique; car, en sortant de l'école centrale, ils ne seroient que de foibles écoliers sans utilité : le but seroit donc manqué.

Qu'est-il donc besoin pour former ces ingénieurs ? d'un institut pratique où ils puissent à la fois trouver, à côté de professeurs habiles, une savante théorie, et, à côté d'ingénieurs instruits, un exemple qui, tout-à-la fois, donne le précepte et l'application, et amène, par l'usage du *faire*, la facilité et la sûreté des opérations.

Tout cela se trouve réuni au dépôt général de la guerre. Il y a de plus des mémoires précieux et des recueils rares d'observations topographiques et géographiques; enfin, tout ce qui peut concourir à rendre complète et sûre une si importante éducation. L'établissement est composé d'artistes instruits et exercés, qui opèrent continuellement; on ne trouve aucun de ces moyens dans l'école centrale des travaux publics.

Si une funeste sécurité venoit s'établir sur les espérances incertaines que donne, à cet égard, la mesure qui vous est proposée; comme il n'existeroit pas ailleurs d'autres instructions, vous risqueriez sous peu de vous retrouver dans un dénuement absolu d'ingénieurs-géographes, et de perdre ainsi la série des connoissances qu'il vous importe de conserver pour le succès des armes de la République.

Je ne vous vanterai pas l'économie que présente d'ailleurs l'idée d'attacher les élèves ingénieurs-géographes à côté de ceux qui exercent et qui pratiquent continuellement; mais il est précieux pour vous de retrouver dans vos mesures ce qui concilie la gloire et l'intérêt de la grande nation que vous représentez.

J'ai dû vous dire ces vérités, parce que j'en suis fortement convaincu. Je les livre à vos considérations; et, en adoptant le projet de décret qui vous est présenté, je demande que l'institut des ingénieurs-géographes continue d'être attaché au dépôt général de la guerre, comme pouvant là seulement répondre aux vues et à l'attente du gouvernement, sauf les accroissemens qu'un plan plus vaste pourra vous faire adopter, et qu'il est facile d'y effectuer.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Le 7 Vendémiaire, l'an troisième.